«Jean-François Longeot - Lutte contre le chômage : « Faisons confiance aux régions ! »»

19/01/2016

Jean-François Longeot - Lutte contre le chômage : « Faisons confiance aux régions ! »

Jean-François Longeot, sénateur du Doubs, interpelle ce jour le Premier ministre sur l'annonce du plan d'urgence faite par le Président de la République hier.

Jean-François Longeot a indiqué la déception des sénateurs centristes lorsque le Président de la République a détaillé son plan d'urgence pour l'emploi : « nous sommes tout sauf convaincus. »

Le sénateur a rappelé la nécessité de « faire confiance aux régions » en matière de politique de l'emploi, ce qui était d'ailleurs la position du Sénat en février 2015 puisque celui-ci « voulait confier aux présidents de région le pilotage du service public de l'emploi. »

Par ailleurs, Jean-François Longeot a reformulé le souhait de confier aux régions la gestion de Pôle Emploi, gestion à laquelle s'était opposé le Premier ministre contrairement à son secrétaire d'Etat à la réforme territoriale lors des débats sur le projet de loi NOTRe.

Après avoir rappelé la situation catastrophique dans laquelle se trouve la France actuellement, « avec 5,6 millions de chômeurs, dont près de 43% d'entre eux sont des chômeurs de longue durée », le sénateur du Doubs a signalé qu' « une baisse pérenne des charges dont les entreprises ont besoin pour recruter » serait bien plus efficace que « la prime à l'embauche » proposée par François Hollande.

Il en va de même pour le financement des 500 000 formations supplémentaires qui ne doivent pas « donner l'illusion d'une baisse du chômage avant les élections », ce qui serait « inacceptable », a précisé Jean-François Longeot. Il a, en réponse, proposé « de réformer notre système de formation, horriblement complexe, coûteux et très peu réactif » mais aussi de réformer « ce droit du travail qui se retourne d'abord et avant tout contre les demandeurs d'emploi », en précisant que c'est bien évidemment de « souplesse » dont ont besoin les entreprises aujourd'hui.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC